

Aménagiste

SOMMAIRE DU POSTE

Le titulaire du poste collabore à l'élaboration de stratégies ou d'actions visant la défense des intérêts du secteur agricole et des producteurs au sein d'une équipe dynamique et mobilisée. Il conseille la direction ainsi que les instances locales et régionales en matière d'aménagement du territoire, de zonage agricole et de développement régional. Il prépare et participe à des réunions de producteurs, présente des dossiers aux diverses instances et les accompagne dans leurs représentations auprès de divers organismes. Finalement, il contribue à l'élaboration et à la réalisation de projets pour le développement de l'agriculture du territoire. Les employés de la Fédération de l'UPA Capitale-Nationale-Côte-Nord sont animés du désir de représenter et de défendre les intérêts des 1800 agricultrices et agriculteurs de la région.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

Sous la direction de la directrice en vie démocratique, le titulaire du poste agit à titre de responsable des dossiers relatifs à l'aménagement du territoire, au zonage agricole, à l'environnement et à la faune.

Plus précisément, il :

- vérifie les répercussions de politiques et règlements, réalise des recherches d'information, rédige des mémoires, conseille et effectue des représentations pour la Fédération et les différentes instances;
- informe et conseille les producteurs et productrices sur les lois et dans leurs démarches;
- analyse les schémas d'aménagement, politiques en lien avec l'aménagement du territoire et les règlements d'urbanisme conformément à la politique d'aménagement du territoire de la Fédération;
- voit au traitement des demandes d'avis de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) selon la politique d'aménagement en vigueur;
- produit périodiquement un rapport des dossiers en traitement par son service et présente le contenu au comité d'aménagement dont il est responsable ainsi qu'au conseil d'administration de la Fédération;
- assiste les UPA locales et les administrateurs, administratrices, dans la préparation de toute intervention visant l'intérêt de l'agriculture et dans leurs représentations auprès des différents intervenants municipaux, des ministères ou de tout autre organisme;
- accompagne des groupes d'agriculteurs et agricultrices dans la réalisation de leurs mandats : participe aux réunions de leur conseil d'administration et réalise différents projets ;
- conseille la direction et les élus de la Fédération dans les dossiers reliés au développement de l'agriculture dans la région. Il produit des rapports ou fait des présentations en lien avec ces dossiers ;
- collabore à la réalisation de plans de développement, de plans stratégiques ou plans d'action visant le développement de l'agriculture dans la région.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Emploi permanent à temps complet
 - Horaire de 35 heures par semaine
 - Possibilité de télétravail (prestation hybride)
 - Programme d'assurances collectives
 - Régime de retraite avec participation de l'employeur
 - Disponibilité pour du travail occasionnel en soirée (réunions) sur le territoire
 - Déplacements réguliers sur le territoire
 - Rémunération selon l'expérience professionnelle reconnue
-

EXIGENCES DU POSTE

- ◆ Baccalauréat en aménagement du territoire ou discipline pertinente
 - ◆ Deux (2) ans d'expérience dans le domaine
 - ◆ Maîtrise du français, parlé et écrit
 - ◆ Maîtrise de la suite Office
 - ◆ Habiletés pour la communication écrite ou orale, la vulgarisation et l'animation
 - ◆ Bonne connaissance du milieu agricole, un atout
 - ◆ Connaissance des logiciels de géomatique
 - ◆ Autonomie, sens de l'initiative et rigueur professionnelle
 - ◆ Permis de conduire valide et voiture disponible pour les déplacements
-

Date prévue d'entrée en fonction : Dès que possible

POUR POSTULER

Pour soumettre votre candidature, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation avant 16 heures, le 17 mars 2023 à ddenis@quebec.upa.qc.ca.

Notez que seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront contactées.

Notre organisation adhère aux principes d'équité en matière d'emploi.